

DANGER 5G



Du 3 mai au 15 juin 2020.

SOMMAIRE

- 1) 03/06/2020 : 5G : Article Bio contact juin 2020 2
- 2) 12/06/2020 : DOSSIER 5G - Explications - Analyses - Tests - Nicolas Negri 5
- 3) 13/06/2020 : Bruxelles - L'ordre établi du déploiement de la 5G 5
- 4) 14/06/2020 : 5G - Conseil de l'Union européenne : répression et prison pour ceux qui signalent les dangers sanitaires de la 5G. 7
- 5) 15/06/2020 : Des failles du protocole GTP (GPRS Tunneling Protocol) laissent la 5G et d'autres réseaux mobiles ouverts aux vulnérabilités 8

5G : des « normes de sécurité » insuffisantes

Bientôt la 5G et ses millions d'antennes qui permettront de recevoir et d'émettre des quantités colossales de données à une vitesse fulgurante. Les opérateurs se sont rués un peu vite sur cette technologie qui va, certes, révolutionner notre quotidien, mais ne se sont pas préoccupés de ses effets sur notre santé, et notamment sur notre ADN. Faisons le point.

Dans le numéro n°304 de septembre 2019 de *Biocontact*, le Pr Martin Pall nous expliquait à quel point nous ne sommes pas protégés par les « normes » de sécurité (1) et nous apportait, au travers de 197 études scientifiques, les éléments de preuve sur l'impact des champs électromagnétiques (5G comprise) sur la santé. (2) Ces études démontrent plusieurs atteintes du corps telles que baisse de fertilité masculine, augmentation des troubles neurologiques et neuropsychiatriques, trois types d'effets dans l'ADN cellulaire, des effets endocriniens, une augmentation de l'apoptose (mort cellulaire programmée), des effets sur la régulation électrique cardiaque, stress oxydatif en raison des dommages causés par les radicaux libres, excès de calcium intracellulaire, cancer.

Les « normes de sécurité » nous protègent-elles ?

La réponse est clairement : NON. Les « normes de sécurité » de l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) se basent uniquement sur les effets thermiques des champs électromagnétiques (CEM). Seuls les effets thermiques, caractérisés par le DAS (indice de débit d'absorption) qui mesure un échauffement sur une intensité moyenne de 6 minutes, sont pris en compte



La 5G utilise des ondes millimétriques qui génèrent des effets très en profondeur dans le corps.

par les « normes de sécurité ». Les prédictions de ces normes sont donc sous-évaluées et totalement inadaptées. Il existe par ailleurs des effets non thermiques, qui ne sont pas du tout pris en compte par les « normes de sécurité » et qui sont responsables des effets biologiques cités ci-dessus. La Commission européenne, pourtant parfaitement informée, ne fait rien pour protéger la population.

Comment ces effets non thermiques agissent-ils sur notre santé ?

Par un mécanisme biologique d'action sur nos cellules. Nos cellules sont dotées de canaux calciques, potassiques, sodiques et chloriques. Ces canaux possèdent des « portes d'entrée » très sensibles aux forces électriques des CEM, et particulièrement les canaux calciques. En présence de CEM, ces derniers s'ouvrent, provoquant alors un afflux important et anormal de calcium dans la cellule. C'est le premier pas d'un mécanisme complexe qui produit des effets délétères sur la santé. Ce mécanisme d'ouverture des canaux calciques est très largement accepté par la communauté scientifique et des études sur des inhibiteurs (bloqueurs) de canaux calciques ont démontré que les expositions aux CEM de faible intensité génèrent des effets principalement par l'activation de l'ouverture des canaux calciques plutôt que par la production de chaleur. (3)

Il existe par ailleurs des champs électromagnétiques pulsés et non pulsés. Ce sont les champs électromagnétiques pulsés qui sont les plus nocifs sur la santé (c'est le cas du wifi, des téléphones portables, des DECT, du Bluetooth, du courant CPL et du Linky, de la 3G, 4G et, bien plus que tout, de la 5G). Les effets pulsatifs sont d'une importance capitale dans la technologie 5G.

La 5G, c'est quoi ?

La 5G, ce sont des millions d'antennes installées à proximité des maisons, écoles, églises, bureaux, hôpitaux... et des dizaines de milliers de satellites. Il sera pratiquement impossible d'y échapper.

La 5G, c'est un nombre incroyablement élevé de pulsations, d'une fréquence de quelques nanosecondes, capables de transporter des quantités colossales de données, d'informations (technologie qui permettra le déploiement massif des objets connectés).

Les seuls tests effectués l'ont été sur ■■■■

Qui est le Pr Martin Pall ?

Le professeur Martin Pall est professeur émérite de biochimie et science médicale de base à l'Université de l'Etat de Washington. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques sur l'impact des champs électromagnétiques sur la santé des hommes, des animaux, des insectes, des arbres et il est signataire, avec plus de 2 000 autres scientifiques, de l'Appel international contre la 5G, afin d'alerter sur le danger à venir.



■■■ des CEM de la gamme de fréquence 5G non pulsés. Les agences de régulation ainsi que l'industrie des télécommunications n'ont pratiqué aucun test en situation réelle. A noter aussi qu'il y aura une différence très importante entre l'installation initiale de la 5G (émettant moins de pulsations) et un système complet, avec des millions d'objets connectés.

Les systèmes d'émission de la 5G impliquent une puissance de sortie jusqu'à 30 fois plus importante que les installations actuelles et laissent présager un véritable désastre.

La 5G utilise des ondes millimétriques qui génèrent des effets très en profondeur dans le corps. La phase magnétique de ces ondes est hyper pénétrante, impactant les fonctions cérébrales et l'activité encéphalographique. Les parties du corps contenant des quantités importantes d'eau seront particulièrement impactées (liquide amniotique, yeux, reins, cœur, système circulatoire...).

A noter que deux brevets allemands, déposés en 2000 et 2001, utilisent les ondes millimétriques comme insecticide !

Petit lexique

5G : cinquième génération de téléphonie mobile. Utilise des fréquences millimétriques très pénétrantes dans le corps, avec un nombre extraordinairement élevé de pulsations (fréquence en nanosecondes). Nécessite l'installation de millions d'antennes rapprochées au sol et de dizaines de milliers de satellites. La puissance de sortie sera jusqu'à 30 fois supérieure aux installations actuelles.

CEM : champs électromagnétiques.

DAS : indice d'absorption spécifique. Il mesure un niveau d'intensité des rayonnements électromagnétiques. Il ne mesure qu'un échauffement (effet thermique). Il est indiqué lors de l'achat des smartphones.

ICNIRP : Commission internationale sur la radioprotection non ionisante. Elle conseille sur les risques sanitaires liés à l'exposition à la radiation non ionisante. Commission très controversée du fait des liens de nombreux de ses membres scientifiques avec l'industrie des télécommunications.



Les champs électromagnétiques pulsés sont les plus nocifs sur la santé (c'est le cas du wifi, des téléphones portables, des DECT, du Bluetooth, du courant CPL et du Linky, de la 3G, 4G et, bien plus que tout, de la 5G).

© Remijn TALON/AdobeStock

Des dommages prévisibles

La 5G occasionnera des dommages très étendus, les plus souvent quasi universels, voire universels (chacun de ces impacts devant être étudié en détail sur la base des preuves existantes) dont :

- effondrement rapide et irréversible de la reproduction humaine ;
- effondrement de nos fonctions cérébrales dû à l'impact majeur des ondes sur la structure et le fonctionnement du cerveau ;
- cas de démence de type Alzheimer très précoces ;
- cas d'autisme et troubles de déficit de l'attention (TDAH) causés par l'exposition aux fréquences 4G et 5G durant la grossesse ;
- détérioration majeure de la qualité du génome humain suite à l'impact dans l'ADN du sperme humain ;
- crises cardiaques soudaines.

Déjà des cas suspects dans le monde

Suisse et Allemagne (Stuttgart). De nombreux témoignages de conséquences neurologiques et psychiatriques reportées dans ces pays. Il existe un nombre important de publications scientifiques faisant état de tels effets. Les médecins de Stuttgart ont signalé ces deux effets aggravés suite au déploiement de la 5G. Ils ont par ailleurs constaté une augmentation des cas d'électrosensibilité (EHS). Des conséquences cardiaques ont été relevées avec des effets similaires chez l'homme à ceux constatés lors d'études d'exposition à d'autres CEM et lors d'études expérimentales sur les animaux.

Angleterre (Coventry). Trois suicides en onze jours parmi le personnel des premières ambulances équipées en 5G. Ces décès peuvent-ils être liés à la technologie 5G ? Peu

de temps avant ces décès, un lanceur d'alerte écrivait au patron du Groupement national des services d'ambulance en se plaignant d'atteintes psychologiques. On sait que certains CEM génèrent des effets psychiatriques et de la dépression qui peut ensuite mener au suicide.

Pays-Bas et Angleterre (Coventry). Deux cas majeurs et quasi instantanés de morts subites d'un grand nombre d'oiseaux par crise cardiaque. Des centaines d'oiseaux sont morts de crise cardiaque soudaine pendant les trois jours de tests de la 5G dans un jardin de Rotterdam. Les autres sont morts

dans le secteur couvert par la 5G à Coventry (lieu des premières ambulances 5G).

Pays-Bas (Frise). Des cas de crises de panique de masse du bétail lors des phases de test de la 5G. Ces animaux étant victimes également d'impact neurologiques et neuro-psychiatriques. Les liens donnés dans le document (3) doivent être analysés pour vérifier le rôle joué par les émissions 5G. Mais il existe des mécanismes plausibles via lesquels les expositions aux CEM produisent des effets et la cause probable la plus apparente se doit d'être étudiée de façon approfondie.

Allemagne et France. Des cas de malformations des membres à la naissance. Voir l'argumentation sur ce sujet (3).

Corée du Sud et Etats-Unis (Caroline du Sud). Des cas d'incendies massifs ont été constatés. Les ondes électromagnétiques impactent les plantes, les arbres en provoquant une augmentation du calcium intracellulaire. Il en résulte une quantité de terpène extrêmement volatils et inflammables, comme si on les avait pulvérisés avec une fine couche d'essence. Cinq villes de la côte est de la Corée du Sud, dans lesquelles les premiers déploiements au monde de la 5G ont eu lieu, ont mis leur système 5G en service le 3 avril 2019. Cinq incendies jamais vus auparavant se sont déclarés dans ces mêmes villes un jour et demi après.

5G et pandémie de Covid-19 : coïncidence ou lien de cause à effet ?

Deux documents (4) suggèrent qu'il existe des raisons de penser que les radiations 5G stimulent fortement la pandémie de Covid-19.

Le premier, publié par Miller *et al*, concerne l'impact des radiations 5G sur le système immunitaire et suggère également que ■■■

■ ■ ■ la 5G accroît la réplique du virus.

Dans le deuxième document, il est expliqué que la ville chinoise de Wuhan, épice de l'épidémie de Covid-19, est la première « smart city » de Chine avec des autoroutes équipées en 5G pour les tests des véhicules autonomes. Déjà 10 000 antennes 5G ont été installées et mises en service à Wuhan en 2019. 75 % à 80 % de ces antennes ont été mises en service deux mois et demi avant la fin de l'année 2019. L'épidémie a été détectée dans le début de cette période de deux mois et demi puis est devenue bien plus sévère avec un très grand nombre de cas avérés et de décès, comme on le sait, à la fin 2019.

La Corée du Sud est équipée d'un très grand nombre d'antennes 5G. Milan (Italie) le pire épice de l'épidémie en Europe, est également une ville 5G. La région de Seattle (Etats-Unis), est aussi une zone 5G, de même que New York où la pandémie s'étend sévèrement. Coïncidence ou non ? Il est important d'étudier les mécanismes d'action des CEM et des expositions 5G avec précision.

Quid du principe de précaution ?

L'industrie des télécommunications refuse que soient réalisés des tests indépendants sur la 5G.

Aucun test en condition réelle n'a jamais été fait. Aucune des agences de régulation sensées assurer notre sécurité, ni même la Commission européenne, ne protège la population. Le Pr Martin Pall, ainsi que plus de 2 000 scientifiques signataires de l'Appel international contre la 5G, avaient demandé l'application immédiate d'un principe de précaution. En France, les associations Priartem, Réseau environnement santé, Agir pour l'environnement, AZB (Association Zone Blanche), l'ASEF (Association

santé environnement France), SOS MCS, pour ne citer qu'elles, accompagnées par d'autres associations, ont appelé à un moratoire afin de réexaminer la question de façon urgente. Il en va de la vie et de la santé des citoyens, de celles des animaux, des insectes, et même des arbres ■

► Catherine Gabriel.

Electrosensible, correspondante du Pr Martin Pall depuis 2008, elle participe à la diffusion des publications scientifiques de ce spécialiste en biochimie et sciences médicales auprès des associations de malades et des praticiens de santé.

1. « La 5G : de grands risques pour la santé dans l'Union européenne, aux Etats-Unis et internationalement ! », Pr Martin Pall. Source : *La « goutte d'eau » qui va faire déborder la vase ?* www.priartem.fr.
2. « Huit constatations documentées à maintes reprises montrant que les directives de sécurité relatives à l'exposition aux champs et rayonnements électromagnétiques sont incapables à prédire les effets biologiques et sont dès lors totalement inadéquates », Pr Martin Pall. Source : *La « goutte d'eau » qui va faire déborder la vase ?* www.priartem.fr.
3. Martin Pall : Impact massif annoncé des émissions 5G dans un contexte d'insuffisance des normes de sécurité. www.stoplinsky88.fr.
4. Martin Pall : Radiations 5G et épidémie de Covid-19. www.stoplinsky88.fr.

PRIARTEM

D'abord préoccupée par l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile comme en atteste la signification de son acronyme – Pour une réglementation de l'implantation des antennes-relais de téléphonie mobile –, l'association Priartem a progressivement élargi son champ d'action à l'ensemble des technologies de la communication sans fil dans le domaine des radiofréquences.

Priartem a intégré en son sein le collectif des Electrosensibles de France, créé en 2008 par des personnes victimes de cette pathologie pour la faire reconnaître et défendre le droit des malades. Electrosensibles de France milite pour une reconnaissance officielle, une prise en charge adaptée et la prévention de l'intolérance aux champs électromagnétiques.

Priartem

206, quai de Valmy – Boîte 64

75010 Paris

Tél. : 01.42.47.81.54

www.priartem.fr

*Electrosensibles de France
(même adresse)
www.electrosensible.org*

Pétition internationale contre le déploiement de la 5G sur Terre et dans l'espace

Cet appel a été lancé par Arthur Firstenberg en septembre 2018 et regroupe les signatures de plus de 2 000 scientifiques inquiets de l'impact de cette technologie. Le 15 mai 2020, la pétition comptait environ de 280 000 signataires, issus de 217 pays.

Site : www.5gspaceappeal.org (texte PDF disponible en français)

-10% DE REMISE
sur toutes les commandes
LE CODE : **AB10**

QUOI DE PLUS NATUREL QUE LE BIO

100% FRANÇAISE

CROQUETTES - FRIANDISES -
TERRINES & MOUSSES

CANICHEF
BIO

FELICHEF
BIO





NOUVELLES FRIANDISES



NOUVELLES FRIANDISES



Retrouvez-nous sur www.canichefbio.fr et contactez nous sur contact@canichefbio.fr

2) 12/06/2020 : DOSSIER 5G - Explications - Analyses - Tests - Nicolas Negri

https://www.youtube.com/watch?v=cCNpC_oeels

Vidéo de Silvano Trotta : Durée : 1h25. Interview de Nicolas Negri

Qu'est-ce que le champ électromagnétique,

Les différentes sources d'émission des ondes électromagnétiques : la téléphone, les antennes relais, la 2G 3G 4G 5G etc.

Comment les mesurer chez soi

Comment s'en protéger

La chaîne YouTube de Nicolas Negri : <https://www.youtube.com/channel/UCzRozLi2ojxDMGvbKNfBmRQ>>

3) 13/06/2020 : Bruxelles - L'ordre établi du déploiement de la 5G



Collectif stop5G.be
Communiqué du 13 juin 2020

[Imprimer \(PDF\)](#)

Ce samedi 6 juin à Bruxelles, le Collectif stop5G.be et d'autres avaient organisé une petite manifestation sans autorisation, mais respectueuse des consignes de distanciation pour contester la volonté du lobby du numérique de déployer la 5G, un lobby d'autant plus puissant qu'il est soutenu par l'UE et la plupart des médias et des partis politiques.

Environ 200 personnes, pour la plupart masquées, se sont retrouvées devant la Bourse, échangeant — à la distance recommandée — informations et projets de contestation de la 5G et de l'ordre établi. Après une distribution de cordes nouées tous les mètres cinquante pour aider à maintenir la distanciation physique, une chaîne colorée s'est ébranlée avec l'intention de rejoindre le Mont des Arts en marchant tranquillement. Mal leur en a pris : dans la montée de l'étroite rue Marché aux Herbes, des pelotons de policiers les ont rapidement encerclés. Experte dans la technique de la nasse, la police de Bruxelles a bloqué une grande partie des militants anti-5G ainsi que les passants et touristes effrayés par ce déploiement de forces disproportionné. Ce qui de plus a compromis les mesures de précaution des organisateurs de l'événement, les manifestants et les policiers se retrouvant coincés les uns sur les autres dans un mouchoir de poche.

Il faut dire que ceux qui contestent cette technologie destinée à permettre l'invasion des objets communicants et des voitures autonomes dans notre quotidien ont de quoi être fâchés. En effet, profitant de la crise sanitaire, Proximus a tenté de déployer un début de réseau 5G dans 30 communes de Belgique (un déploiement contesté par la plupart des autorités communales wallonnes). De son côté, l'IBPT (le régulateur fédéral des télécommunications) a mis en place une consultation sur son projet d'accorder aux opérateurs des droits provisoires d'utilisation de nouvelles fréquences pour la 5G, prétextant l'urgence de la chose (il décidait ainsi de prendre les devants en l'absence d'une loi fédérale autorisant la mise aux enchères des fréquences nécessaires à la 5G — pour rappel un projet contre lequel le collectif stop5G.be déposera un recours en justice si jamais il voit le jour).

Pour la plupart, ennuyés d'être contraints d'empêcher de paisibles citoyens de marcher en file indienne à distance correcte, les femmes et les hommes en bleu ont fait savoir qu'on pourrait sortir de la nasse en déclinant, carte d'identité à l'appui, son nom et moyennant la confiscation de tous les

badges, cartons et signes osant dire « *STOP 5G* » (merci aux commerçants qui ont caché les drapeaux stop5G.be et fait passer des manifestants pour de simples clients, en particulier quelques personnes particulièrement sensibles qui se sont vues offrir un verre de thé).

Comme nous, vous n'avez pas manqué d'être étonné par la différence de traitement subi par ces manifestants : le même jour à Liège, 1000 personnes manifestaient contre le racisme en ne respectant pas la distanciation physique, sans susciter la moindre réaction des forces de l'ordre. À Bruxelles, le lendemain même scénario, mais avec 10 000 manifestants. L'omniprésence des lobbies fait que la liberté d'expression est aujourd'hui à géométrie variable selon la thématique ; dans le cas qui nous concerne, elle a de plus donné lieu à un jeu d'intimidation malsain et dangereux en termes de contamination, non seulement pour les manifestants mais aussi pour les policiers.

Les opposants à la 5G doivent s'attendre et se préparer à d'autres exactions de ce genre. À ce titre, les conclusions du [Conseil de l'Union européenne des ministres des Télécommunications](#) du 9 juin 2020 « [Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#) » sont particulièrement révélatrices ; extraits :

Le Conseil de l'Union européenne...

SOULIGNE que la pandémie de COVID-19 a démontré qu'une connectivité rapide et omniprésente est indispensable, mais que de nombreuses régions européennes n'en disposent pas encore ;

APPELLE la Commission et les États membres à améliorer les conditions d'investissement, y compris i) en prévoyant, au besoin, des programmes de financement public au niveau européen afin de soutenir les investissements dans des infrastructures de réseaux numériques à très haute capacité, surtout dans les zones rurales ;

ii) en répartissant le spectre de fréquences 5G d'ici la fin de 2020,

iii) en veillant à mettre en place des processus efficaces et transparents qui permettent le déploiement accéléré des infrastructures à très grande capacité, notamment la fibre optique et la 5G...

35. APPELLE la Commission à présenter, pour la 5G et la 6G, un plan d'action révisé, étayé par des mesures de financement adéquates, grâce à des enveloppes provenant tant du cadre financier pluriannuel que du Fonds européen pour la relance...

36. SOULIGNE que, dans le cadre du déploiement de nouvelles technologies telles que la 5G/6G, il convient de préserver les capacités des autorités répressives, des services de sécurité et de l'appareil judiciaire à exercer leurs fonctions légitimes efficacement ; ... ; RELÈVE qu'il importe de lutter contre la diffusion de mésinformations concernant les réseaux 5G, surtout eu égard aux allégations fallacieuses selon lesquelles ces réseaux constitueraient une menace pour la santé ou seraient liés à la COVID-19 ;

Pour mémoire, dès 2012, la Commission européenne a investi 700 millions d'euros de fonds publics dans le 5G-PPP, un partenariat public-privé pour le développement de la 5G. Depuis, elle n'en est pas restée là et, comme on peut le voir dans ce court extrait, elle compte poursuivre cette folie que seules les personnes dénuées du moindre bon sens ou tout à fait désinformées désirent voir advenir. De fait, le lobby dispose de tout l'argent et de tous les relais médiatiques qu'il veut, comme on a pu encore le constater lors de l'émission CQFD (RTBF) de ce 10 juin ayant pour seul invité le patron de Proximus, où, malgré quelques bonnes questions du journaliste, les auditeurs ont eu droit à leur comptant de contre-vérités et de désinformation.

Contact

- Francis Leboutte, 04 388 39 19

- Paul Lannoye, 081 44 53 64

Droit de réponse

Nous profitons de ce communiqué pour vous faire part d'un droit de réponse publié dans Trends-Tendance le 11 juin 2020 :

Le 30 avril dernier dans un article consacré aux menaces sur la 5G, Mr Gilles Quoistiaux évoque sous le chapeau « Théories du complot », le collectif stop5G.be, qu'il présente comme groupe d'associations environnementales hétéroclites.

Il affirme que stop5G.be n'hésite pas à relayer de fausses informations (lesquelles ?) et des théories fumeuses faisant le lien entre la 5G et la dissémination du coronavirus.

Je considère que le texte de Mr Quoistiaux vise à discréditer l'opposition à la 5G et me porte préjudice en me faisant passer, par amalgame malveillant, pour un adepte de la théorie du complot, laquelle conduit automatiquement à des actes de vandalisme.

Il se base sur un communiqué de presse de stop5G.be, diffusé le 2 avril dernier qui met en cause les rayonnements électromagnétiques (gamme des ondes millimétriques) dans l'affaiblissement du système immunitaire et affirme ce qui suit :

« Plusieurs spécialistes en bioélectromagnétisme considèrent comme très plausible l'hypothèse d'un impact considérable du rayonnement de la 5G sur la vitesse de la propagation de la pandémie du coronavirus actuelle. Il faut rappeler que la ville de Wuhan en Chine, épice de la pandémie de coronavirus, est la première ville « intelligente » équipée de la 5G et le lieu de la première autoroute 5G où doivent être testées les voitures autonomes.

Environ 10 000 antennes 5G ont été installées et activées à Wuhan en 2019, 80 % d'entre elles au cours des 3 derniers mois de l'année. L'épidémie a été détectée pour la première fois au début de ces 3 mois et s'est fortement aggravée en décembre. On peut considérer que ces événements sont simplement coïncidents, mais on est en droit de penser que l'exposition aux champs pulsés de la 5G a stimulé la répllication du virus et sa dissémination, comme le suggère Martin Pall, mais aussi Jacques Lintermans et André Vander Vorst ».

Cette hypothèse déplaît à Mr Quoistiaux. Cela ne lui donne pas le droit de traiter de complotistes ceux qui la trouvent plausible, à moins de traiter comme tels des scientifiques respectés comme un professeur émérite de l'UCL (André Vander Vorst) et un professeur émérite de l'Université de Washington (Martin Pall), tous deux spécialistes en biophysique.

Paul Lannoye, président du Grappe et porte-parole du Collectif stop5G.be

Les archives de cette lettre : stop5g.be/fr/lettre

4) 14/06/2020 : 5G - Conseil de l'Union européenne : répression et prison pour ceux qui signalent les dangers sanitaires de la 5G.

Médecins, scientifiques et militants en danger

DE l'Association STOP LINKY VAR & PACA

Site (en construction) : <https://stoplinkyvarpaca.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/collectifstoplinky83136/>

FRANCE

EXCLUSIF - Conseil de l'Union européenne : répression et prison pour ceux qui dénoncent les dangers de la 5G pour la santé. Médecins, scientifiques et militants en danger

Par Maurizio Martucci

La nouvelle qui fera trembler le mouvement international Stop 5G vient de Bruxelles : le Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne a envoyé à tous les délégués les conclusions intitulées "Façonner l'avenir numérique de l'Europe", approuvées par procédure écrite le 9 juin 2020.

Parmi les 24 pages du document, que nous rapportons partiellement en exclusivité absolue sur l'OASI SANA, le point 36 "souligne que, dans le contexte de la diffusion de nouvelles technologies telles que les 5G/6G, il est important de préserver la capacité des services répressifs, des services de sécurité et du pouvoir judiciaire à exercer efficacement leurs fonctions légitimes ; en tenant compte des lignes directrices internationales relatives aux effets des champs électromagnétiques sur la santé ; notant qu'il est important de lutter contre la diffusion de fausses informations sur les réseaux 5G, notamment en ce qui concerne les allégations selon lesquelles ce réseau représente une menace pour la santé ou qu'il est lié à COVID-19".

Le Conseil de l'Union européenne est une sorte de Conseil des ministres européens et le Secrétariat général du Conseil, présidé par le diplomate danois Jeppe Tranholm Mikkelsen, est l'organe chargé d'assister le Conseil européen. En bref, il s'agit du sommet, du sommet de l'UE.

Après avoir découvert le clame conflit d'intérêt du gouvernement italien pour la présence de Vittorio Colao au conseil d'administration de Verizon, colosse mondial de la 5G, il est maintenant clair que nous sommes face à une véritable manœuvre d'encercllement comme un jeu de Risk, une techno-dictature légalisée, une chasse aux sorcières 2.0 dans le déroulement d'une vague de répression sans précédent orchestrée au nom d'une science négationniste vouée au risque dans l'inconnu technologique. En fait, ce document met sur papier comment personne, désormais, ne pourra plus se sentir en sécurité : répression contre quiconque n'est pas d'accord, même contre les politiciens préventifs pour le moratoire, les médecins, les scientifiques et les chercheurs indépendants engagés dans la dénonciation des côtés sombres de l'Internet des choses. Mais aussi contre ceux qui osent remettre en cause les normes obsolètes et captieuses sur les seuls effets thermiques (et non strictement biologiques, encore moins à long terme) élaborées par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP), l'organisme privé basé en Allemagne également condamné par les juges de la Cour d'appel de la Cour de Turin pour le manque de fiabilité des études et des liens avec les compagnies de téléphone.

5) [15/06/2020 : Des failles du protocole GTP \(GPRS Tunneling Protocol\) laissent la 5G et d'autres réseaux mobiles ouverts aux vulnérabilités](#)



Les failles du protocole GTP (GPRS Tunneling Protocol, en anglais) affectent les réseaux mobiles et 5G mettant en danger les équipements industriels, les maisons intelligentes et les infrastructures urbaines, selon un [nouveau](#) rapport de Positive Technologies, l'un des fournisseurs mondiaux des solutions de sécurité d'entreprise.

Le rapport présente les résultats des évaluations de sécurité réalisées entre 2018 et 2019 avec pour échantillon 28 opérateurs de télécommunications en Europe, Asie, Afrique et Amérique du Sud. Celui-ci laisse apercevoir des risques de cybersécurité sur les réseaux fonctionnant sous le protocole GTP utilisé pour transmettre les données des utilisateurs et contrôler le trafic sur les réseaux 2G, 3G et 4G.



Selon ledit rapport, tous les réseaux testés se sont avérés vulnérables aux attaques par déni de service orientées vers les équipements réseaux. Ce qui aurait pour conséquence de rendre inaccessible l'accès réseau aux utilisateurs légitimes.

Contrairement aux attaques par déni de service visant des utilisateurs spécifiques, le déni de service contre l'équipement réseau signifie la perte de connexion pour un grand nombre d'utilisateurs et pourrait être particulièrement dangereux pour les réseaux 5G car les abonnés y incluent le plus souvent aussi des dispositifs IoT tels que des équipements industriels, des maisons intelligentes et des infrastructures urbaines.

« On peut donc dire que la plupart des réseaux 5G actuels tout comme les réseaux 4G sont vulnérables à ce type d'attaques. Cela rend les vulnérabilités de sécurité du protocole GTP urgentes car l'utilisation accrue de la 5G augmente considérablement les dommages qu'une attaque telle qu'une attaque par déni de service pourrait causer », a déclaré Dmitry Kurbatov, directeur technique chez Positive Technologies.

En outre, les réseaux se sont également révélés vulnérables aux attaques par usurpation d'identité où un attaquant prend l'identité d'un abonné pour obtenir un accès autorisé à des services en ligne et contourne l'authentification à deux facteurs.

L'attaque par fraude ainsi appelée dans le rapport de sécurité de Positive Technologies n'est pas en reste. Elle décrit un scénario où un attaquant peut se connecter en utilisant l'identifiant compromis d'un abonné réel. Cette connexion sera faite en tant que telle et

sera facturée aux frais du souscripteur. Si l'attaquant indique un identifiant inexistant, les pertes financières seront supportées par l'opérateur.

Enfin, le rapport nous informe que 83 % d'attaques perpétrées contre un opérateur de télécommunications sont de type déni de service, 68 % sont issues de la fraude et 22 % de l'usurpation d'identité.

« Chaque réseau testé s'est révélé vulnérable aux attaques par déni de service, par usurpation d'identité et par fraude. En pratique, cela signifie que les attaquants peuvent interférer avec les équipements du réseau et laisser une ville entière sans communication. Ils peuvent se faire passer pour des utilisateurs légitimes pour accéder à diverses ressources et utiliser les services du réseau aux dépens de l'opérateur ou des abonnés. Le niveau de risque est très élevé car certaines de ces attaques peuvent être réalisées en utilisant simplement un téléphone portable », a conclu Kurbatov.

Source : [Positive Technologies](#)--

Patrice Goyaud

ROBIN DES TOITS 81